

Monsieur le Recteur,

Ce CTPA se réunit en même temps que la discussion budgétaire à l'assemblée et au sénat. La fédération UNSA Education tient à souligner les dangers de ce budget dans le domaine éducatif.

Ce projet de loi de finances 2011 confirme une nouvelle saignée pour les services publics. La politique dogmatique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite impacte particulièrement le domaine de l'éducation.

La suppression de 16 000 emplois va accentuer les difficultés rencontrées par les écoles, établissements et les services en termes de dégradation des conditions de travail, de tensions dans les remplacements, de "climat" des établissements scolaires. Dans de nombreux services, les pressions à l'encontre des personnels créent des stress nouveaux et parfois une réelle "souffrance" au travail. Les opérateurs sous tutelle du MEN (CNED, INRP, Onisep, Scéren-CNDP) ne sont pas épargnés et devront rendre 34 emplois

Dans ce contexte, les exigences de l'enseignement privé apparaissent comme autant de provocations supplémentaires. La fédération UNSA Education constate que le sénateur Carle continue à imposer des faveurs pour le privé. Ainsi, pour alléger encore plus les suppressions de postes exigées dans l'enseignement privé, il propose d'ajouter une surdotation de 4 millions d'euros équivalent à 250 emplois supplémentaires.

Le cynisme gouvernemental et ministériel touche à la provocation, quand « Bercy » précise que le projet de budget 2011 s'appuie sur « *un dialogue de gestion rénové avec les académies* », au vu de « *l'ampleur des moyens consacrés à l'éducation au plan national et la diversité des situations locales* ». En clair, ce sera à vous Monsieur le Recteur de faire le travail de coupe, en utilisant les désormais fameux « leviers d'action » que sont notamment l'augmentation des effectifs des classes, la poursuite de la baisse de la scolarisation des enfants de 2 ans, la diminution du potentiel de remplacement, les économies faites dans tous les secteurs de l'Education et notamment sur la formation des enseignants.

Le choix du gouvernement est celui du désengagement de l'Etat. Le risque est grand de voir s'accumuler les tensions, de voir s'effriter la confiance des citoyens à l'encontre de services déstabilisés par une politique aveugle et autoritaire. La pression de la RGPP entraîne des dégâts importants chez les agents car elle les met constamment sous la pression de la "performance" de "managers" souvent oublieux des missions de service public.

Comment se traduira cette politique dans notre région où une nouvelle poussée des effectifs est prévue dans le second degré. Après une augmentation de 2 100 élèves cette année, vos services prévoient 3 500 élèves supplémentaires pour la rentrée 2011.

Nous serons particulièrement vigilants sur les mesures que vous allez prendre dès aujourd'hui concernant les mesures de carte des formations et des options.

D'ores et déjà, nous vous demandons dans le cadre de la préparation de rentrée pour les lycées de bien doter chaque division de seconde des 10h30 à disposition des EPLE



(enseignements en groupe à effectif réduit) et des volumes prévus de 7h ou 9h pour chaque division de première.

Enfin, je voudrais terminer cette intervention par la situation des contrats aidés, les EVS dans le premier degré. Nous avons dès la rentrée, envoyé une lettre au ministre de l'éducation nationale et lancé une pétition pour dénoncer la gestion inhumaine et inadmissible de ces salariés au travers de la suppression brutale des emplois et du gel des renouvellements. Beaucoup de ces salariés sous contrats déjà précaires se sont retrouvés au chômage et sans aucune perspective à la rentrée.

Lors d'une audience intersyndicale avec la DGRH le 15 novembre, nous a été présenté une mise en place de propositions d'actions concrètes pour dynamiser l'insertion professionnelle comme la clarification des rôles de tous les partenaires, la gratuité du financement des formations, l'amélioration des offres de formation...

Nous souhaitons avoir rapidement sur le terrain et dans notre académie la traduction concrète de ces engagements. Concernant spécifiquement l'aide administrative à la direction d'école, un amendement au projet de loi de finances, proposé par le groupe socialiste, a été adopté à l'unanimité avec d'ailleurs le soutien du Ministre Réaffectant une partie des crédits « heures supplémentaires » vers le programme « vie de l'élève – encadrement éducatif », cet amendement permet de retrouver le nombre d'emplois aidés de 2010.

Là aussi Monsieur le recteur, la fédération UNSA Education sera très vigilante quant au rétablissement de cette aide à toutes les écoles de notre académie qui en ont été dépossédée depuis septembre.

Pour la délégation UNSA Education,
Yannick LAVESQUE Secrétaire régional

UNSA ÉDUCATION Aquitaine

33bis rue de Carros • 33074 BORDEAUX CEDEX

Tél. : 05.57.59.00.38 • Fax : 05.57.59.00.39

www.unsa-education.org • aquitaine@unsa-education.org

*l'éducation,
notre terrain d'action*